

I. STRUCTURE OPTIONNELLE POUR LA DIVISION 71

La division 71 de la CPC, version 1.1, porte sur les services financiers. La structure présentée dans la troisième partie de la présente publication est considérée comme adéquate pour comparer, au niveau international, des données relatives à des statistiques financières. La plupart des pays devraient être en mesure de fournir des données nationales atteignant ce niveau de détail.

Étant donné que les statistiques sur les services financiers suscitent en général un vif intérêt, certains pays pourraient être intéressés à fournir des statistiques plus détaillées dans ce domaine. À cet effet, le chapitre I contient une structure optionnelle pour décrire les services financiers. Elle permet d'inclure davantage de détails dans certains domaines que la structure présentée dans la troisième partie, tout en restant compatible avec cette structure.

Cette ventilation optionnelle a été présentée dans la CPC, version 1.0 et reste pratiquement inchangée.

Les pays sont invités à évaluer l'utilité de cette ventilation élargie et à présenter des observations sur son utilisation future.

A. Structure détaillée et correspondance

Groupe	Classe	Sous-classe	Désignation	Catégories correspondantes CITI 3.1
SECTION 7			<i>Services financiers et d'assurance et services connexes; services immobiliers; services de location</i>	
Division 71			Services financiers et d'assurance et services annexes	
711			Services d'intermédiation financière	
	7111		Services de la banque centrale	
		71111		6511
		71112	Services d'émission de monnaie de la banque centrale	6511
		71113	Services de conseils et d'administration fournis par la banque centrale concernant la dette publique	6511
		71119	Autres services de la banque centrale	6511
	7112		Services de dépôts	
		71121	Services de dépôts fournis aux entreprises et aux clients institutionnels	6519
		71122	Services de dépôts fournis à d'autres clients	6519
	7113		Services d'octroi de crédits	
		71131	Services de prêts hypothécaires au logement	6592
		71132	Services de prêts immobiliers à des fins autres que le logement	6592
		71133	Services de prêts personnels non hypothécaires à des fins non commerciales	6592
		71134	Services de cartes de crédit	6592
		71135	Services de prêts non hypothécaires à des fins commerciales	6592
		71139	Autres services d'octroi de crédit	6592
	7114	71140	Services de crédit-bail financier	6591
	7119	71190	Autres services d'intermédiation financière, à l'exclusion des services de banques d'affaires, des services d'assurance et des services de pensions	6592, 6599
712			Services financiers des banques d'affaires	
	7120	71200	Services financiers des banques d'affaires	6599
713			Services d'assurance et des fonds de pensions (à l'exclusion des services de réassurance et des services de sécurité sociale obligatoire)	
	7131		Services d'assurance-vie et des fonds de pensions (à l'exclusion des services de réassurance)	
		71311	Services d'assurance-vie et des fonds de pensions individuelles	6601
		71312	Services de fonds de pensions de groupes	6602
	7132	71320	Services d'assurance-accident et d'assurance-maladie	6603
	7133		Autres services d'assurance dommage (à l'exclusion de services de réassurance)	
		71331	Services d'assurance de véhicules à moteur	6603
		71332	Services d'assurance maritime, aérienne et ferroviaire	6603

Groupe	Classe	Sous-classe	Désignation	Catégories correspondantes CITI 3.1
		71333	Services d'assurance du fret	6603
		71334	Autres services d'assurance de dommages aux biens	6603
		71335	Services d'assurance en responsabilité civile	6603
		71336	Services d'assurance des crédits et sûreté	6603
		71339	Autres services d'assurance-dommage	6603
714			Services de réassurance	
	7141	71410	Services de réassurance sur assurance-vie et pensions	6601
	7142	71420	Services de réassurance sur assurance-accident et assurance-maladie	6603
	7143		Services de réassurance sur autres assurances-dommage	
		71431	Services de réassurance de véhicule à moteur	6603
		71432	Services de réassurance maritime, aérienne et d'autres modes de transport	6603
		71433	Services de réassurance du fret	6603
		71434	Autres services de réassurance de dommages à la propriété	6603
		71435	Services de réassurance en responsabilité civile	6603
		71436	Services de réassurance de crédits et sûretés	6603
		71439	Services de réassurance (assurances autres qu'assurance-vie)	6603
715			Services auxiliaires de l'intermédiation financière autres que ceux concernant assurances et pensions	
	7151		Services opérationnels des banques d'affaires	
		71511	Services de fusions et d'acquisitions	6599
		71512	Services de financement d'entreprises et de capital-risque	6599
		71519	Autres services opérationnels des banques d'affaires	6599
	7152		Services de courtage en valeurs mobilières	
		71521	Services de courtage de titres	6712
		71522	Services de courtage de produits	6712
		71523	Services de traitement et de règlement des transactions sur titres	6712
	7153		Services de gestion de portefeuilles, de fiducie et de garde	
		71531	Services de gestion de portefeuilles	6712
		71532	Services de fiducie	6712
		71533	Services de garde	6712
	7154		Services liés à l'administration des marchés financiers	
		71541	Services opérationnels des marchés financiers	6711
		71542	Services de réglementation des marchés financiers	6711
		71549	Autres services d'administration des marchés financiers	6711
	7155		Autres services auxiliaires de l'intermédiation financière	
		71551	Services de consultations financières	6719
		71552	Services de change	6719
		71553	Services de traitement et de règlement des mouvements de fonds	6719
		71559	Autres services auxiliaires de l'intermédiation financière n.c.a.	6719

Groupe	Classe	Sous-classe	Désignation	Catégories correspondantes CITI 3.1
716			Services auxiliaires de l'assurance et des pensions	
	7161	71610	Services de courtage et d'agences d'assurance	6720
	7162	71620	Services d'expertise et de règlement de sinistres	6720
	7163	71630	Services actuariels	6720
	7169	71690	Autres services auxiliaires des assurances et des pensions	6720

B. Notes explicatives

SECTION 7 Services financiers et d'assurance et services connexes; services immobiliers; services de location

Division 71 Services financiers et d'assurance et services annexes
711 Services d'intermédiation financière
7111 Services de la banque centrale
71111 Services de la banque centrale

Cette sous-classe comprend:

- les services d'appui aux systèmes nationaux de compensation et de règlement des paiements et autres transactions financières
- les services de dépôts fournis pour le compte des principales institutions financières et du gouvernement central
- les services de mise en œuvre de la politique monétaire
- les services de gestion des réserves en devises de l'Etat
- les services d'intervention en matière monétaire

71112 Services d'émission de monnaie de la banque centrale

Cette sous-classe comprend:

- les services d'émission de monnaie fournis par la banque centrale, y compris les services de conception, de production, de distribution et de remplacement de la monnaie

71113 Services de conseils et d'administration fournis par la banque centrale concernant la dette publique

Cette sous-classe comprend:

- les services d'agents financiers, y compris les services de conseils fournis au gouvernement sur les questions concernant la dette publique, l'émission de bons d'Etat et la tenue de registres des porteurs de bons et les services de paiement d'intérêts et de remboursement fournis pour le compte de l'Etat

71119 Autres services de la banque centrale

Cette sous-classe comprend:

- les autres services de la banque centrale n.c.a.
- les services de supervision des établissements bancaires et/ou non bancaires, s'ils relèvent de la banque centrale

7112 Services de dépôts

Les services de dépôts comprennent l'ouverture et la fermeture de comptes, la réception de dépôts, l'échange de chèques ou de bordereaux de retrait contre de l'argent, le paiement de chèques reçus pour encaissement, le virement de sommes d'argent d'un compte à un autre et la fourniture de relevés aux clients

71121 Services de dépôts fournis aux entreprises et aux clients institutionnels

Cette sous-classe comprend:

- les services de dépôts, qu'il s'agisse de dépôts à vue, à préavis ou à terme, fournis aux grandes entreprises et clients institutionnels, y compris les administrations publiques

71122 Services de dépôts fournis à d'autres clients

Cette sous-classe comprend:

- les services de dépôts, qu'il s'agisse de dépôts à vue, à préavis ou à terme, fournis à des clients autres que les entreprises et clients institutionnels
- les services de comptes-chèques
- les services de certification de chèques
- les services d'opposition
- les services de guichets automatiques
- les services de cartes de débit
- les services de paiement de factures fournis à des particuliers
- la vente de traites, mandats et chèques de voyage
- les services de virement de fonds par courrier, téléphone ou télégraphe
- les services de coffre-fort
- les services de confirmation des comptes clients

Cette sous-classe ne comprend pas:

- les services d'emballage, postage ou traitement de billets et de pièces pour le compte de clients, cf. 854
- les services d'encaissement de traites, chèques et autres billets à ordre reçus pour recouvrement ou en dépôt, cf. 8592
- les services d'encaissement de comptes ou sommes à recevoir dans le cadre de subrogation de comptes ou de contrats, cf. 8592

7113 Services d'octroi de crédits

Les services d'octroi de crédits comprennent les services consistant à accorder et à gérer des prêts. Ils peuvent être fournis par différents types de prêteurs, comme des banques ou compagnies d'assurance.

71131 Services de prêts hypothécaires au logement

Cette sous-classe comprend:

- les services d'octroi de prêts destinés à l'acquisition de terrains à bâtir ou de bâtiments en contrepartie d'une sûreté sur les terrains ou les bâtiments
- les prêts gagés sur un bien immobilier

Cette sous-classe ne comprend pas:

- les services d'évaluation, cf. 72240

71132 Services de prêts immobiliers à des fins autres que le logement

Cette sous-classe comprend:

- les services d'octroi de prêts destinés à l'acquisition de terrain à bâtir ou de bâtiments à des fins autres que le logement en contrepartie d'une sûreté sur les terrains ou les bâtiments

Cette sous-classe ne comprend pas:

- les services d'évaluation, cf. 72240

71133 Services de prêts personnels non hypothécaires à des fins non commerciales

Cette sous-classe comprend:

- les services de prêts personnels non hypothécaires à remboursement échelonné
- les services d'octroi de lignes de crédit, c'est-à-dire les services de prêts reposant sur un engagement de prêter des fonds à un emprunteur jusqu'à concurrence d'un montant spécifié
- les services de prêts à la consommation, c'est-à-dire les services de prêt destinés à financer l'achat de biens de consommation ou de services et généralement gagés sur le bien acheté

71134 Services de cartes de crédit

Cette sous-classe comprend:

- les services d'octroi de crédit accordé lorsque le titulaire d'une carte de crédit l'utilise pour acheter un bien ou un service, que le solde soit ou non intégralement dû à l'expiration du délai de grâce

71135 Services de prêts non hypothécaires à des fins commerciales

Cette sous-classe comprend:

- les services de prêts fournis aux agents et courtiers en placements, aux institutions financières réglementées, aux administrations fédérales, régionales et locales, aux entités académiques, aux gouvernements étrangers et à d'autres entreprises
- les services de prêts fournis à des particuliers à des fins commerciales
- les services de prêts conditionnels, d'engagements de prêts et autres, y compris les services de découvert
- les services de garantie et d'émission de lettres de crédit
- les services d'acceptation, c'est-à-dire l'engagement pris par une banque ou un établissement financier de payer une traite ou un instrument de crédit établi par une institution

71139 Autres services d'octroi de crédit

Cette sous-classe comprend:

- les autres services d'octroi de crédit n.c.a.
- les services de financement des ventes

7114 Services de crédit-bail financier

71140 Services de crédit-bail financier

Cette sous-classe comprend:

- les services consistant à mettre du matériel ou d'autres actifs à la disposition d'un client sans investissement de capital de sa part, le bailleur achetant le matériel ou les actifs en question et en conservant la propriété pour les louer au preneur sans conserver la plupart des responsabilités normalement attachées à la propriété

Cette sous-classe ne comprend pas:

- les services de crédit-bail avec opérateur, cf. 73

7119 Autres services d'intermédiation financière, à l'exclusion des services de banques d'affaires, des services d'assurance et des services de pensions

71190 Autres services d'intermédiation financière, à l'exclusion des services de banques d'affaires, des services d'assurance et des services de pensions

Cette sous-classe comprend:

- les services d'affacturage
- les services de cartes de crédit fournis par les commerçants

712 Services financiers des banques d'affaires

7120 Services financiers des banques d'affaires

71200 Services financiers des banques d'affaires

Cette sous-classe comprend :

- les services de souscription de titres
- les services de syndicats d'émission et de placement de titres
- les services de placement de titres, sans garantie d'achat de l'intégralité de l'émission

713 Services d'assurance et des fonds de pensions (à l'exclusion des services de réassurance et des services de sécurité sociale obligatoire)

7131 Services d'assurance-vie et des fonds de pensions (à l'exclusion des services de réassurance)

71311 Services d'assurance-vie et des fonds de pensions individuelles

Cette sous-classe comprend :

- les services d'assurance garantissant le paiement de certaines sommes en cas de décès du preneur d'assurance ou à l'expiration de la police, avec ou sans élément de participation aux bénéficiaires. Les polices peuvent couvrir des individus ou des groupes
- les services d'assurance garantissant le versement de revenus à intervalles périodiques à des individus. Les régimes peuvent exiger une cotisation unique ou une série de cotisations; ils peuvent être obligatoires ou facultatifs; peuvent fixer d'avance la valeur nominale des prestations ou la faire dépendre de la valeur boursière des avoirs sous-jacents et, s'ils sont liés à l'emploi, peuvent ou non être transférables en cas de changement d'employeur. La durée de la période durant laquelle les prestations sont servies peut avoir un minimum ou un maximum; les prestations peuvent ou non comporter un élément de réversion

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services de gestion de caisses de pensions et les services de gestion de portefeuilles et de fiducie, cf. 7153
- les services d'administration de caisses de pensions, cf. 71690

71312 Services de fonds de pensions de groupes

Cette sous-classe comprend:

- les services d'assurance garantissant le versement de revenus à intervalles périodiques aux membres de groupes. Les régimes peuvent exiger une cotisation unique ou une série de cotisations; peuvent être obligatoires ou facultatifs; peuvent fixer d'avance la valeur nominale des prestations ou la faire dépendre de la valeur boursière des avoirs sous-jacents et, s'ils sont liés à l'emploi, peuvent ou non être transférables en cas de changement d'employeur. La durée de la période durant laquelle les prestations sont servies peut avoir un minimum ou un maximum; les prestations peuvent ou non comporter un élément de réversion

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services de gestion de caisses de pensions et les services de gestion de portefeuilles et de fiducie, cf. 7153
- les services d'administration de caisses de pensions, cf. 71690

7132 Services d'assurance-accident et d'assurance-maladie

71320 Services d'assurance-accident et d'assurance-maladie

Cette sous-classe comprend :

- Les services d'assurance garantissant le paiement de certaines sommes destinées à couvrir les frais d'hospitalisation et les frais médicaux non couverts par les régimes publics et, habituellement, certaines autres dépenses de santé comme celles afférentes aux médicaments prescrits, aux prothèses, aux transports par ambulance, aux infirmiers privés, etc.,
- les services d'assurance garantissant le paiement de certaines sommes destinées à couvrir les frais dentaires
- les services d'assurance garantissant le paiement de certaines sommes destinées à couvrir les frais médicaux encourus à l'extérieur d'une zone géographique donnée
- les services d'assurance garantissant le versement, à intervalles périodiques, de certaines sommes lorsque l'assuré ne peut pas travailler par suite d'invalidité due à une maladie ou à un accident
- les services d'assurance garantissant le paiement d'indemnités en cas de décès ou d'invalidité à la suite d'un accident dont le résultat est la perte d'un ou plusieurs organes ou membres assurés

7133 Autres services d'assurance dommage (à l'exclusion de services de réassurance)

71331 Services d'assurance de véhicules à moteur

Cette sous-classe comprend :

- les services d'assurance destinés à couvrir les risques liés à l'utilisation de véhicules à moteur pour le transport de passagers, en utilisation privée ou commerciale. Les risques couverts sont notamment la responsabilité civile du preneur d'assurances, les dégâts causés au véhicule ou la perte de celui-ci
- les services d'assurance destinés à couvrir les risques liés à l'utilisation de véhicules à moteur pour le transport de marchandises

Cette sous-classe ne comprend pas:

- les services d'assurance du matériel ferroviaire roulant, cf. 71332

71332 Services d'assurance maritime, aérienne et ferroviaire

Cette sous-classe comprend :

- les services d'assurance destinés à couvrir les risques liés à l'exploitation :
 - navires de transport de voyageurs et de marchandises, qu'ils soient exploités en haute mer, dans les eaux côtières ou sur les voies d'eau navigables intérieures
 - aéronefs pour le transport de voyageurs ou de marchandises
 - matériel ferroviaire roulant
- les services d'assurance du lancement de satellites

Note : les risques couverts sont notamment la responsabilité civile du preneur d'assurance, les avaries causées au navire ou la perte de celui-ci et les avaries causées aux aéronefs ou matériel ferroviaire roulant ou la perte de ceux-ci

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services d'assurance de navires et d'aéronefs pour usages privés, cf. 71334

71333 Services d'assurance du fret

Cette sous-classe comprend :

- les services d'assurance destinés à couvrir au delà de la couverture fournie par les entreprises de transport, les risque d'avarie ou de perte du fret

71334 Autres services d'assurance de dommages aux biens

Cette sous-classe comprend :

- les services d'assurance destinés à couvrir les risques de dommages à des biens ou de perte de ceux-ci, à l'exclusion des risques couverts par la sous-classe 71331 (services d'assurance de véhicules à moteur), 71332 (Services d'assurance maritime, aérienne et ferroviaire) et 71333 (services d'assurance du fret). Les risques couverts peuvent être notamment ceux résultant d'un incendie, d'un vol, d'explosions, de tempêtes, de la grêle, du gel, de risques naturels, de l'énergie nucléaire et d'effondrements de terrain
- les services d'assurance de navires et d'aéronefs dans le cadre d'un usage privé
- les services d'assurance de chaudières et de machines couvrant les risques de dommages causés à des biens par le manque d'électricité, d'éclairage, de chaleur, de vapeur ou de réfrigération

71335 Services d'assurance en responsabilité civile

Cette sous-classe comprend:

- les services d'assurance couvrant tous types de responsabilité civile, y compris la responsabilité du fait des produits, la responsabilité résultant de dommages causés à des personnes ou à des biens, la responsabilité due à la pollution, la responsabilité due à des fautes professionnelles, etc. non comprises dans la sous-classe 71331 (Services d'assurance des véhicules à moteur), 71332 (Services d'assurance maritime, aérienne et ferroviaire), et 71334 (Autres services d'assurance des biens)

71336 Services d'assurance des crédits et sûreté

Cette sous-classe comprend :

- les services d'assurance destinés à couvrir les risques de pertes excessives dues à l'insolvabilité du débiteur
- les services d'assurance destinés à couvrir les risques d'inexécution, par une partie, d'une obligation contractuelle de caractère financier dans un contrat ou un accord

71339 Autres services d'assurance-dommage

Cette sous-classe comprend :

- les services d'assurance destinés à couvrir les frais de justice ou honoraires d'avocats ou des risques divers liés par exemple à des prêts hypothécaires, à la responsabilité des employés, à la validité d'un type de propriété foncière ou aux voyages. L'assurance-voyage peut couvrir les frais médicaux dans le cadre d'une police assurant les risques d'annulation, etc.
- les services d'assurance couvrant des risques pécuniaires divers, c'est-à-dire des risques découlant de la perte d'un emploi, de l'insuffisance du revenu (en général), des intempéries, de la perte du droit à prestations, de dépenses de caractère général et continu, de pertes commerciales imprévues, de moins-values, de pertes de loyers ou de manque à gagner, de pertes commerciales indirectes (autres que celles mentionnées ci-dessus), d'autres pertes pécuniaires (de caractère non commercial) et d'autres formes de perte.
- les autres services d'assurance non liés à l'assurance-vie, n.c.a.

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services d'assurance ne couvrant que les risques médicaux encourus en voyage, cf. 71320

714 Services de réassurance

Ce groupe comprend:

- les services consistant à assumer tout ou partie des risques prévus dans des polices d'assurance initialement souscrites par d'autres compagnies

7141 Services de réassurance sur assurance-vie et pensions

71410 Services de réassurance sur assurance-vie et pensions

7142 Services de réassurance sur assurance-accident et assurance-maladie

71420 Services de réassurance sur assurance-accident et assurance-maladie

7143 Services de réassurance sur autres assurances-dommage

71431 Services de réassurance de véhicule à moteur

71432 Services de réassurance maritime, aérienne et d'autres modes de transport

71433 Services de réassurance du fret

71434 Autres services de réassurance de dommages à la propriété

71435 Services de réassurance en responsabilité civile

71436 Services de réassurance de crédits et sûretés

71439 Services de réassurance (assurances autres qu'assurance-vie)

715 Services auxiliaires de l'intermédiation financière autres que ceux concernant assurances et pensions

7151 Services opérationnels des banques d'affaires

71511 Services de fusions et d'acquisitions

Cette sous-classe comprend :

- les services de conseils et de négociation en vue de fusions et d'acquisitions

71512 Services de financement d'entreprises et de capital-risque

Cette sous-classe comprend :

- les services de mobilisation de financement d'entreprises, notamment au moyen d'emprunts, de fonds propres et de capital-risque
- les services de financement de capital-risque

71519 Autres services opérationnels des banques d'affaires

Cette sous-classe comprend :

- les autres services opérationnels des banques d'affaires n.c.a.

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services de gestion de portefeuilles, de fiducie et de garde, cf. 7153
- les services de mise à disposition de l'information par les serveurs boursiers, cf. 84300
- les services d'information financière des agences de presse, cf. 844

7152 Services de courtage en valeurs mobilières

71521 Services de courtage de titres

Cette sous-classe comprend :

- les services de courtage (c'est-à-dire les services d'intermédiaires entre acheteurs et vendeurs d'une même valeur) de titres
- les services d'agents de vente de parts ou d'actions dans un fonds de placement
- les services de vente, remise et rachat de titres d'État
- les services de courtage d'options

71522 Services de courtage de produits

Cette sous-classe comprend :

- les services de courtage de produits, au comptant et à terme, y compris d'instruments financiers à terme
- les services de courtage de dérivés financiers autres que les options

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services de courtage d'options, cf. 71521

71523 Services de traitement et de règlement des transactions sur titres

Cette sous-classe comprend :

- les services de traitement et de règlement informatiques des transactions sur titres

7153 Services de gestion de portefeuilles, de fiducie et de garde

71531 Services de gestion de portefeuilles

Cette sous-classe comprend :

- les services de gestion de portefeuilles pour le compte de clients, moyennant honoraires ou commissions. Les gestionnaires sont mandatés pour prendre les décisions quant aux titres à acheter ou vendre. L'on peut citer comme exemples de portefeuilles gérés les portefeuilles de fonds de placement, de fonds de pensions et de particuliers

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services de conseil en gestion de portefeuille, cf. 71551
- les services de vente et d'achat de titres sur ordre du client moyennant commission, cf. 71521

71532 Services de fiducie

Cette sous-classe comprend:

- les services de gestion et d'administration de successions et de fonds fiduciaires
- les services de contrôle légal de fonds de placement ou de caisses de pensions
- les services d'administrateurs de titres (services d'administration liés à l'émission et à l'enregistrement de titres et au paiement d'intérêts et de dividendes)

71533 Services de garde

Cette sous-classe comprend :

- les services de personnes qui assurent, sur ordre et pour le compte de tiers, la garde et la comptabilité de valeurs, généralement productrices de revenus, y compris des titres ou valeurs mobilières
- les services de coffre-fort
- les services de garde de titres
- les services de confirmation et de vérification concernant les titres détenus en garde pour des clients

7154 Services liés à l'administration des marchés financiers

71541 Services opérationnels des marchés financiers

Cette sous-classe comprend :

- les services administratifs consistant à mettre à disposition les locaux et autres installations et équipements nécessaires au bon fonctionnement des bourses de valeurs et de produits

71542 Services de réglementation des marchés financiers

Cette sous-classe comprend :

- les services de réglementation et de contrôle des marchés financiers et des opérateurs sur ces marchés

71549 Autres services d'administration des marchés financiers

Cette sous-classe comprend :

- les autres services d'administration des marchés financiers n.c.a.

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services de garde de titres, cf. 71533
- les services de mise à disposition de l'information par les serveurs boursiers, cf. 84300
- les services d'information financière des agences de presse, cf. 844

7155 Autres services auxiliaires de l'intermédiation financière

71551 Services de consultations financières

Cette sous-classe comprend :

- les services de conseil en gestion de portefeuille
- les services d'analyse et d'information sur les marchés

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services du conseil en matière d'assurance et de pension, cf. 71690
- les services de fusions et d'acquisitions, cf. 71511
- les services de financement de l'entreprise et de capital-risque, cf. 71512
- les services de gestion de portefeuilles, de fiducie et de garde, cf. 7153
- les services de conseil fiscal, cf. 823
- les services de conseils en gestion financière, à l'exception de la fiscalité des entreprises, cf. 83112

71552 Services de change

Cette sous-classe comprend :

- les services de change de devises fournis, par exemple, par les bureaux de change, etc.

71553 Services de traitement et de règlement des mouvements de fonds

Cette sous-classe comprend :

- les services de traitement des mouvements de fonds, par exemple vérification de soldes, autorisations de transaction, virements de fonds pour le compte d'opérateurs, notification de transactions à des banques ou émetteurs de cartes de crédit et fourniture de relevés journaliers
- les services de règlement de chèques, traites et autres ordres de paiement
- les services relatifs aux mouvements de fonds associés aux règlements par cartes de paiements

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services de traitement des transactions sur titres, cf. 71523

71559 Autres services auxiliaires de l'intermédiation financière n.c.a.

Cette sous-classe comprend :

- les services de courtage de prêts hypothécaires ou non
- les services annexes à l'émission comme les services de conception, de production, de distribution et de remplacement de numéraire

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les services d'emballage de pièces et de billets, cf. 85400

716 Services auxiliaires de l'assurance et des pensions

7161 Services de courtage et d'agences d'assurance

71610 Services de courtage et d'agences d'assurance

Cette sous-classe comprend :

- les services d'intermédiaires en polices d'assurance et plans de pension

7162 Services d'expertise et de règlement de sinistres

71620 Services d'expertise et de règlement de sinistres

Cette sous-classe comprend :

- les services d'expertise consistant à enquêter sur les déclarations de sinistres, à déterminer le montant de la perte ou du dommage couvert par les polices d'assurance
- les services consistant à négocier un règlement et à autoriser le paiement d'indemnités
- les services consistant à évaluer les dommages

7163 Services actuariels

71630 Services actuariels

Cette sous-classe comprend :

- les services de calcul des risques et des primes d'assurance

7169 Autres services auxiliaires des assurances et des pensions

71690 Autres services auxiliaires des assurances et des pensions

Cette sous-classe comprend :

- les services d'administration des assurances et des fonds de pension
- les services d'administration des sauvetages et des objets récupérés
- les services de conseil en matière d'assurances et de pensions